

Jardin d'Enfants Educatif

Le projet d'établissement 2014

La Balancelle
Immeuble le Gratien
38430 MOIRANS
☎ 04.76.35.47.52
e.mail : labalancelle@orange.fr

Jardin d'Enfants Educatif
Parc Martin Bt E
38430 MOIRANS
☎ 04.76.91.32.86

Introduction.....	page 2
Le projet social.....	page 3
Sept grands objectifs	
Le projet éducatif.....	page 5
I Un accueil personnalisé	
II Une socialisation progressive de l'enfant	
A – L'ouverture sur l'extérieur, les échanges inter structures	
B – Le lien intergénérationnel	
C – Le lien avec l'école, la préparation à la rentrée scolaire	
III L'accueil du handicap et de la maladie chronique	
IV La participation des parents	
Le pré-projet pédagogique.....	page 9
I L'accueil, un point de départ à privilégier	
II Une démarche du petit pas vers de nombreuses découvertes	
C - Découvrir l'autre ou découvrir la vie avec les autres	
E – le monde ou découvrir l'environnement proche	
G – Découvrir l'école	
III L'accueil du handicap ou de la maladie chronique des enfants	
IV Des parents acteurs	page 15
A – Auprès des enfants	
B – Dans la gestion et l'animation	
C – Dans la construction du réseau petite enfance	

Introduction

Ce lieu d'accueil, a ouvert ses portes en septembre 2003 a une capacité journalière de 15 places interchangeables.

L'accueil est personnalisé et respecte le rythme de développement de chaque enfant en harmonie avec la demande des parents.

La participation des parents à tous les niveaux de fonctionnement de la structure implique un brassage social et culturel riche d'échanges et de découvertes pour tous les acteurs de la structure (parents, enfants, professionnels).

Les locaux du jardin d'enfants éducatif sont mitoyens avec le foyer logement pour personnes âgées. Cette proximité permet la création de liens et d'échanges intergénérationnels avec la mise en place d'activités régulières communes.

Le jardin d'enfants éducatif est un service de l'association La Balancelle, elle est en lien avec les écoles ainsi que d'autres structures partenaires : MJC (ludothèque), médiathèque, maison de retraite, Association Intercommunale Petite Enfance (AIPE), ACEPP 38 73(association des collectifs enfants parents professionnels Isère et Savoie)...

Le projet social

Complémentaire - Adapté - Ouvert - Un accueil personnalisé, adapté et dynamique pour les 2 – 4 ans

Offrir un espace spécifique et plus adapté aux enfants de 2 – 4 ans en complémentarité avec les lieux d'accueil existants : accueil occasionnel, accueil régulier, crèche familiale, relais d'assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants parents (LAEP), centre de loisirs sans hébergement.

- 1) Créer un lien entre les différentes structures partenaires, les parents. Pérenniser cette relation tout au long du parcours de l'enfant.
- 2) Mettre en lien les parents et l'école par l'intermédiaire de la structure.
- 3) Favoriser les liens intergénérationnels entre les personnes âgées du foyer logement et les enfants accueillis.
- 4) Intégrer les parents comme acteurs à tous les niveaux de fonctionnement.
- 5) Permettre aux parents de concilier la vie familiale, la vie professionnelle et la vie sociale.
- 6) Prendre en compte les différences pour mieux les accueillir.
- 7) Organiser le travail de l'équipe professionnelle.

Le projet éducatif

I - Un accueil personnalisé :

Accueillir un enfant c'est lui permettre d'intégrer un groupe et de s'y épanouir. Pour cela, il est nécessaire de personnaliser l'accueil en fonction de l'âge, du sexe, de la personnalité et aussi de la culture, des croyances de sa famille et de l'attente de celle-ci.

Il est fondamental de promouvoir le respect de la personne, de soi, de l'autre, du groupe pour que chacun, enfants, parents, professionnels s'enrichissent des valeurs de l'autre et de celles du groupe.

Il est souhaitable d'instaurer un art de vivre, avec des règles bien définies et dûment explicitées qui réponde au mieux aux différentes demandes des parents et maintienne une cohérence entre l'organisation de la structure et la prise en compte des besoins des enfants présents.

II - Une socialisation progressive de l'enfant :

- L'ouverture sur l'extérieur, les échanges inter structures.

Deux-quatre ans, c'est l'âge de la découverte du monde extérieur et des autres...Le quotidien est source d'intérêt, de questions et d'échanges en tout genre.

Moirans est une petite ville et la proximité de tous les acteurs facilite beaucoup les échanges.

On peut envisager une découverte du cadre urbain mais aussi d'un cadre plus champêtre et le tout à pied. De même les différents types d'accueil petite enfance peuvent se rencontrer dans des ateliers suivis ou des activités plus ponctuelles.

Ceci dans une démarche de découverte qui permet une autre approche en dehors de la famille et différente de l'école avec l'accompagnement d'une équipe professionnelle et des parents.

III - Le lien avec l'école, la préparation à la rentrée scolaire.

Le jardin d'enfants éducatif joue un rôle passerelle entre la famille et l'école. Le rapprochement de la structure petite enfance de l'école doit permettre aux enfants de passer d'une étape à l'autre sans rupture. Il s'agit donc de créer une structure intermédiaire entre la famille et la collectivité avec le souci constant d'impliquer les parents.

IV - Le lien et les échanges intergénérationnels.

Notre société n'offre que de rares occasions aux différentes générations de se rencontrer, d'échanger, et prive les plus jeunes et les anciens du plaisir d'écouter, de raconter la vie, de partager des moments ensemble.

Pour les personnes âgées la rencontre avec les enfants s'avère stimulante intellectuellement et affectivement, elle permet de rompre la routine et de mettre davantage de mouvement dans leur vie.

Pour les enfants la rencontre avec les personnes âgées permet de rentrer dans une relation différente avec l'adulte, absence de rapport d'autorité, une relation marquée par la disponibilité, le calme et l'expérience. C'est aussi leur donner une image valorisée des anciens.

V - La participation des parents:

Permettre aux parents de collaborer dans le lieu d'accueil de la petite enfance, c'est valoriser leur rôle de parents et leur permettre d'être acteur plus tard au niveau de l'école, dans la vie associative et d'exercer leur citoyenneté.

Le partenariat parents / professionnels est un atout important dont le but est de favoriser l'épanouissement de l'enfant et de valoriser son autonomie.

Les parents peuvent s'impliquer à différents niveaux. Ils choisissent les orientations de la structure en concertation avec l'équipe professionnelle.

Pour les parents, le jardin d'enfants éducatif est également un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres avec d'autres parents provenant de milieux socioculturels différents. Ils pourront partager leurs expériences et leurs compétences, parler de leurs préoccupations, poser leurs questions et pour

certaines sortir de l'isolement dans certaines instances organisées (commissions, ateliers création, sorties...).

Le jardin d'enfants éducatif est alors un lieu de découverte et de socialisation tant pour les enfants que pour les parents

VI - L'accueil du handicap et de la maladie chronique :

Un accueil personnalisé pour l'enfant et ses parents.

Une prise en compte des différences de l'enfant ou de ses parents pour favoriser son intégration au sein d'un groupe.

Un lieu éducatif, socialisant et non thérapeutique (importance de ne pas confondre les missions d'un espace d'accueil petite enfance et les missions d'un espace de soins thérapeutiques).

Un lien important avec les parents pour assurer une véritable coopération dans le souci de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

Un lien entre équipe professionnelle et partenaires : PMI (médecin et puéricultrice de secteur), orthophoniste, kinésithérapeute, médecin, qui suit l'enfant. Ce lien se faisant toujours en concertation avec les parents

VII – Concilier vie familiale, professionnelle et sociale :

Le jardin d'enfants éducatif propose des places régulières ou d'accueil occasionnel permettant aux parents de répondre à leurs besoins.

Chaque parent, qu'il ait ou non une activité professionnelle peut confier son enfant au jardin d'enfant éducatif.

VIII – L'équipe professionnelle :

Elle s'organise à 2 niveaux : l'équipe pédagogique qui travaille essentiellement auprès des enfants, et la partie administrative (directrice générale, comptable et assistante de gestion).

L'équipe professionnelle :

Elle se compose de la façon suivante :

- une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants à 87 %
- une éducatrice de jeunes enfants à 85 %
- deux auxiliaires de puériculture: une à 61 % et une à 69 %
- un personne en contrat aidé sur le poste de cuisine et entretien des locaux à 88%
- une assistante d'animation en possession d'un CAP petite enfance à 71% (35% au JEE)

Pour organiser le travail de cette équipe professionnelle, différents temps sont prévus :

- une réunion hebdomadaire de 1 heure,
- un temps d'analyse de la pratique avec l'aide d'un intervenant : 10 rencontres de 2 heures dans l'année.
- réunion de l'équipe de direction (directrices adjointes et directrice générale) 2 heures par semaine,
- un entretien annuel individuel avec la présence d'un parent gestionnaire et de la directrice adjointe,
- commissions animées par une professionnelle avec la présence de parents en fonction des besoins (couture, bricolage, menus, livres...),
- réunion en soirée par thèmes avec l'ensemble des parents et des professionnelles de la Balancelles (3 services),
- ateliers formation et information avec le l'ACEPP 38/73 ou d'autres partenaires.

Des formations sont également organisées de façon collective une fois par an avec l'ensemble des équipes pédagogiques de la Balancelle et selon un thème définit (exemple : l'accueil de l'enfant handicapé), ou de façon individuelle en fonction des besoins. La formation de secourisme fait partie des obligations de formation annuelle.

Certaines formations peuvent associer les parents.

Le projet pédagogique

I – L'accueil, un point de départ à privilégier

A – Accueil régulier, accueil occasionnel

L'accueil régulier est possible de 5 à 8 demi-journées par semaine avec une amplitude horaire allant de 7h30 à 18h30.

L'accueil occasionnel régulier est limité à 4 demi-journées par semaine et selon les places disponibles en début d'année.

Les horaires d'accueil sont : 8h à 11h45 le matin et 13h à 17h30 l'après-midi. Il y a possibilité d'inclure le repas et dans ce cas les horaires d'accueil sont : soit 8 h – 13h pour le matin, soit 11h – 17h30 pour l'après-midi, soit 8h -17h30 pour la journée.

Tout au long de l'année et particulièrement pendant les congés scolaires, il peut y avoir des places disponibles dues à des absences. Dans ce cas, les familles peuvent donc demander des inscriptions supplémentaires pour leurs enfants.

En cas de nécessité, il est possible d'envisager un accueil d'urgence. La Balancelle mettra alors tout en œuvre pour trouver une solution.

B – Pour mettre en place un accueil personnalisé, il sera important de prendre en compte plusieurs points :

Pour les enfants

- Envisager une visite des locaux en amont soit dans le cadre des liens mis en place pour les enfants entre le multi-accueil et le JEE tout au long de l'année précédente (si l'enfant fréquentait auparavant le multi-accueil), soit dans le cadre du premier accueil de l'enfant et de ses parents.
- Prévoir un temps d'adaptation en fonction de chacun pour permettre une appropriation progressive du lieu par l'enfant.
- S'appuyer sur un outil de communication entre parents et professionnels pour établir une continuité entre la maison et le lieu d'accueil (fiche « doudou », cahier de rythme).
- Présenter les membres de l'équipe ainsi que les parents lors de leurs permanences dans le lieu d'accueil.
- Veiller au rythme quotidien de chaque enfant en lui permettant en particulier de se reposer, d'alterner entre des temps calmes et des temps plus actifs.
- Respecter le rythme de développement de chaque enfant en mettant à la disposition de chacun des jeux, des activités qui lui permettent d'aller de découverte en découvertes à son propre rythme. Les temps de jeux libres restent importants pour les enfants. Ils vont se développer notamment à travers l'imaginaire et les jeux d'imitation.
- Permettre à chacun de découvrir les autres enfants, à son rythme et en toute sécurité, dans un groupe adapté (15 enfants maximum)
- En cas d'accueil d'urgence, il sera difficile de prévoir une adaptation progressive de l'enfant et sa famille dans le lieu d'accueil, mais les professionnelles mettront tout en œuvre pour que cet accueil se réalise dans les meilleures conditions (écoute, communication avec la famille, attention particulière à l'enfant, ...)

Pour les parents

8) Un premier accueil avec la directrice de la Balancelle

Lors de cette première rencontre, avec la directrice, un dossier administratif est réalisé et le fonctionnement général de la structure d'accueil est expliqué aux parents. Y sont évoqués, l'accueil dans les différents locaux, les permanences, les commissions, l'organisation des courses, les réunions...

9) Un deuxième accueil est organisé avec la directrice adjointe du jardin d'enfants éducatif

Cet accueil permet de :

- Prendre du temps pour entendre la demande des parents ainsi que leurs questions.
- Expliquer le cadre de l'accueil et le fonctionnement spécifique du service (l'organisation au quotidien, le planning des courses...)
- Réaliser une visite des locaux (de préférence avec l'enfant).
- Présenter l'équipe professionnelle ainsi que les parents présents dans les lieux le jour de la visite.
- Organiser le planning des permanences

3) L'accompagnement du parent dès le premier accueil et au quotidien par l'équipe professionnelle

- Accompagner le parent pendant la période d'adaptation de son enfant,
- Au quotidien, communiquer avec les parents, au moment de l'accueil du début de journée, pour prendre en compte les éléments importants de la vie de l'enfant à la maison, et le soir aux retrouvailles pour leur transmettre les événements importants de la vie de l'enfant dans la structure.
- Favoriser la participation, de chaque parent, la plus adaptée possible en tenant compte de leur temps libre, leurs envies, leurs compétences...
- Favoriser la rencontre avec d'autres parents.

Les permanences

Pendant les temps de permanences, guider chaque parent en fonction de sa connaissance de la structure.

Pour l'enfant, la présence de son parent lors des permanences, représente un moment important mais parfois difficile. Là encore, il est parfois nécessaire d'accompagner l'enfant et le parent afin que ces temps soient bénéfiques pour tous.

II – Une démarche du petit pas vers de nombreuses découvertes

A – Le lieu de vie

Découvrir ses facultés

C'est particulièrement aux alentours de deux ans que l'enfant s'oppose et s'affirme. Il est en quête d'autonomie. Le jardin d'enfants éducatif a été conçu et organisé pour favoriser cette autonomie. Il s'agit donc :

- D'aménager l'espace de manière à ce que l'enfant puisse « faire seul » en toute sécurité,
- Ne pas faire à la place de l'enfant si celui-ci est en capacité de faire seul et en a le désir,
- D'accompagner l'enfant dans son désir d'autonomie sans le mettre en difficulté,
- Proposer à l'enfant de participer à la mise en place et aux rangements des activités, de participer à la préparation de la collation et de l'installation et la mises des tables pour le repas...
- D'inciter l'enfant à être « actif » pendant les changes debout ou le passage aux toilettes,
- D'encourager l'enfant dans ses actes par la parole

Pour tout cela, l'adulte devra être patient, disponible, laisser l'enfant prendre des initiatives en respectant le rythme, le développement de chacun.

Découvrir son corps et ses possibilités

Les enfants de 2 à 4 ans sont curieux de leur environnement et souvent prêts à toutes les expériences qui passent par le corps.

C'est sur cette curiosité première et sur leur activité physique naturelle, spontanée, que s'appuiera l'équipe de professionnelles et parents qui les accueille pour les aider à se développer harmonieusement, chacun selon son rythme propre.

On s'efforcera d'offrir aux enfants présents un milieu de vie riche, stimulant et renouvelant leur activité, permettant de diversifier et d'affirmer leurs conduites motrices sur lesquelles se fondent leur connaissance du monde, des autres et la construction de leur personnalité ; cela dans un climat de confiance et de sécurité.

Le rôle du corps est primordial dans les divers aspects du processus de croissance : moteur, intellectuel, affectif et relationnel.

Aussi chaque enfant doit pouvoir vivre dans un milieu de vie qui favorisera le développement de toutes ses aptitudes tout en découvrant progressivement le plaisir d'agir avec d'autres.

Pour cela, l'équipe professionnelle en collaboration avec les parents propose régulièrement des jeux de motricité (découverte du corps, de l'espace et de l'environnement).

La construction du schéma corporel, l'acquisition de la latéralité, la structuration du temps et de l'espace relèvent de la motricité et sont déterminants pour le développement global de l'enfant et en particulier pour ses acquisitions scolaires ultérieures.

Découvrir le langage

Entre 2 et 4 ans, c'est pour l'enfant une période riche en découvertes langagières. Au contact avec les autres, il apprend à se faire comprendre par le langage et à comprendre l'autre quel qu'il soit. Son vocabulaire s'enrichit très rapidement et de manière considérable.

Chaque enfant, en fonction de son propre développement, est curieux d'expérimenter le langage et d'éprouver les effets que peuvent avoir ses paroles sur les autres.

Les adultes qui accueillent les enfants au quotidien au jardin d'enfants éducatif, essaient de motiver l'apprentissage du langage dans le respect du développement de chaque enfant sur le mode ludique, et veille à proposer à l'enfant une diversité de contacts et d'expérimentations du langage.

Les explications verbales données aux enfants au quotidien sont indispensables ainsi que la verbalisation par l'adulte de ce qui peut se passer pour l'enfant.

La proposition régulière par l'adulte de temps livres, chansons et comptines, contes, musique... encouragent l'acquisition du langage.

Les activités « dirigées »

Les différentes activités proposées vont permettre à l'enfant d'explorer plus particulièrement certains domaines.

Les activités culturelles et artistiques : peinture, collage, bricolage, maquillage, musique, conte, danse... sont un support d'expression et de créativité. L'enfant a une activité mentale bien avant de savoir parler et il peut s'exprimer par le dessin ou à travers ses jeux, alors que le langage est en cours d'acquisition.

Le jeu libre

Il met en œuvre l'imitation de ce qu'il vit au quotidien, aussi bien à la maison qu'en collectivité. Il s'agit d'une activité structurante et formatrice par laquelle la personnalité de l'enfant se construit et s'affirme. L'enfant joue avant tout pour lui. Il crée ses propres règles ou il les accommode à sa guise. Le jeu permet d'imiter, de s'identifier. A travers cet apprentissage de rôle, l'enfant découvre peu à peu sa place, sa propre identité. Il va alors commencer à intégrer les règles sociales.

Les jeux symboliques (dînette, poupée, voitures, bricolage...) sont des jeux d'imitation, mais également des jeux d'imagination où l'enfant élabore de véritables mises en scène dont il est l'auteur et l'acteur principal.

S'il est important de proposer des activités plus dirigées aux enfants, il l'est tout autant de laisser l'enfant jouer en jeux libres.

B. Le groupe

Le jardin d'enfant éducatif par sa structure collective invite chaque enfant à la vie de groupe.

Découvrir l'autre ou découvrir la vie avec les autres

Au jardin d'enfants éducatif, l'enfant va découvrir ses pairs et apprendre à vivre harmonieusement avec eux.

Cela veut dire apprendre à reconnaître ses pulsions, à respecter l'autre, à écouter l'autre.

Cela ne pourra se faire sans le « respect » d'un certain nombre de règles que l'enfant devra comprendre et intégrer.

L'adulte devra être particulièrement attentif aux comportements de l'enfant. Il devra être vigilant et intervenir autant que nécessaire afin que chacun se sente entendu, protégé et respecté.

C'est dans ce sentiment de confiance et de sécurité que l'enfant pourra pleinement s'épanouir et découvrir le monde.

III Découvrir le monde ou découvrir l'environnement proche

Une étape vers la socialisation

L'apprentissage de la vie en société passe par les rencontres avec le monde extérieur.

Pour familiariser l'enfant avec son environnement, il apparaît indispensable d'organiser des liens entre les différents partenaires externes si possible proche du jardin d'enfants éducatif.

Toutes les rencontres avec l'extérieur se font généralement avec des petits groupes d'enfants (6 au maximum) de manière à proposer des temps privilégiés mais aussi d'assurer une sécurité matérielle et affective à chaque enfant.

Il est donc nécessaire de tout mettre en œuvre pour que des rencontres soient organisées entre le jardin d'enfants éducatif et les structures environnantes telle que la médiathèque, la ludothèque ainsi que certains commerçants du centre de Moirans (boulangerie,...) mais aussi d'organiser des sorties ponctuelles (sorties pompiers, ferme...) ainsi que des sorties dans le parc Martin qui se situe juste à côté du jardin d'enfants éducatif.

Permettre également aux enfants des deux services de la Balancelle (Multi-accueil et Jardin d'Enfants Educatif) de se rencontrer dans un lieu d'accueil différent du leur, apparaît également très enrichissant pour les enfants. Il s'agit de découvrir un nouveau lieu ou de revenir sur un « ancien » lieu pour les enfants qui ont fréquenté le multi-accueil l'année précédente.

IV Découvrir l'école

Le jardin d'enfants éducatif doit permettre à chaque enfant de s'adapter à la vie en collectivité selon son propre rythme et d'entrer progressivement à l'école afin de réussir son intégration sociale.

L'accent doit être mis sur les besoins spécifiques des enfants de 2-4 ans en matière de socialisation ; l'éducation relevant du domaine de l'école.

Il faut être vigilant de trouver un juste équilibre dans la mise en place des liens avec l'école afin que cela ne deviennent pas un axe de travail principal pour le Jardin d'enfants éducatif au détriment des liens avec les partenaires environnants. Inversement, il nous faut rester vigilant à ce que cela ne génère pas trop de contraintes pour l'école.

Avec cette vigilance constante, des actions sont mises en place avec chaque école de la ville et s'articulent autour :

- de liens réguliers pour des ateliers d'éveil (motricité principalement)
- d'activités communes avec l'école (goûters, spectacles, ...)
- de temps d'adaptation

Les échanges avec les écoles débutent par un premier contact dès le mois de novembre avec les directeurs des différentes écoles, pour l'organisation des rencontres et projets à mettre en place.

Les diverses rencontres et adaptations commencent généralement dès le mois de mars et jusqu'en juin, à raison de 2 à 4 rencontres par enfant avec l'école dans laquelle celui-ci sera accueilli l'année qui suivra.

Le rôle des professionnels au cours de ces actions doit permettre d'offrir à l'enfant la possibilité de se socialiser progressivement, de l'accompagner dans ce nouvel univers qu'est l'école, de le découvrir ensemble afin de l'aider à franchir le pas en toute sécurité.

Découvrir les personnes âgées

La ville de Moirans comporte deux établissements qui accueillent des personnes âgées ; la Maison de retraite et le foyer logement pour personnes âgées.

La proximité des locaux du Foyer logement pour personnes âgées et de ceux du jardin d'enfants éducatif, doit permettre de favoriser particulièrement ces échanges. Les appartements des personnes résidant au Foyer logement ont pour la plupart une vue sur l'espace extérieur du jardin d'enfants

éducatif . Ceci permet des échanges informels entre les enfants et les personnes âgées.

Parallèlement, le jardin d'enfants éducatif met tout en œuvre pour que les enfants et les personnes âgées puissent se rencontrer pour des activités communes.

Donner du sens à ces rencontres passe avant tout par la prise en compte des besoins des deux publics, par le choix des activités qui doivent être pensées, réfléchies et préparées. Il s'agit :

- d'ateliers communs organisés sur l'année, soit dans le lieu où résident les personnes âgées, soit dans les locaux du jardin d'enfants éducatif.
- de rencontres autour d'un spectacle
- de repas pris en commun
- de projets d'animation en lien avec des partenaires de la commune (ex : exposition...)

Le nombre de ces rencontres est d'environ 16 avec le Foyer logement de personnes âgées et 8 pour la Maison de retraite, de novembre à juin.

Les ateliers proposés sont divers et variés : peinture, pâte à sel, photos, chansons-comptines, cuisine, psychomotricité, jeux de sociétés...

Ces temps communs réunissant les deux extrémités d'âge de la vie autour d'une activité sont un bon moyen de tisser ce lien social que recherchent aussi bien les enfants que les personnes âgées. Ces rencontres donnent aux enfants une occasion de communiquer avec des personnes âgées qu'ils n'ont pas l'habitude, pour certains, de rencontrer en dehors du Jardin d'enfants éducatif.

VI Les parents, le flux d'énergie vital et chaleureux de la Balancelle

A - Parents acteurs

Le dialogue instaure la confiance. Il est donc important de veiller à :

- La présentation des personnes entre elles, parents, professionnels, stagiaires, enfants.
- La présentation du travail de chacun.
- L'explication du déroulement de la ½ journée de permanence.
- L'explication de comment le parent peut s'impliquer simplement dans la vie de la structure en participant avec les professionnels aux différentes activités ou encore en portant un œil attentif sur le groupe d'enfants.
- La recherche des compétences, goûts ou passions du parent permettent d'enrichir les interventions auprès des enfants.
- La libre expression du parent, la prise en compte de son avis, de ces différences de point de vue, tout en veillant au respect du règlement et du projet pédagogique, permet d'enrichir le quotidien.

Les actions

1) Les permanences obligatoires pour tous les parents

Elles assurent un nombre d'adultes suffisant au bon fonctionnement de la collectivité (1 parent et 2 professionnels par demi journée). Elles favorisent les échanges entre les parents et les professionnelles. Petit à petit chacun trouve sa place et prend confiance en lui pour participer à la vie de la structure. Les permanences se font au rythme d'une demi journée toute les trois semaines quelque soit le type d'accueil.

2) Les commissions

Chaque professionnelle a une mission plus particulière dans un domaine précis en lien avec un parent : couture, fête, bricolage, sortie, commission formation, administrative, menu, livres... La professionnelle est référente d'une commission, elle développe le sujet avec un groupe de parents. Le nombre de commissions varie de 1 à 5 environ selon la commission et les besoins. Ce fonctionnement par commission permet aux parents de pouvoir s'investir en fonction de ses goûts, ses compétences, son temps et ses envies.

C'est la mosaïque de toutes les commissions qui enrichit le projet de la structure et l'approfondissement du thème.

3) Les réunions de parents

Ces réunions se déroulent en soirée environ 3 fois par an. C'est un temps de rencontre pour tous les parents avec l'ensemble de l'équipe professionnelle. La première réunion informe les parents de l'organisation des services au quotidien. Les suivantes s'organisent avec la participation d'un intervenant extérieur autour d'un thème choisi en commun (ex : enfants porteur de handicap, l'agressivité, les rivalités entre frères et sœurs...) suivi d'un débat et permettent de réfléchir ensemble (parents et professionnels) sur un sujet précis.

Lors de ces réunions les parents des 3 services de la Balancelle (Crèche familiale, multi-accueil et jardin d'enfants éducatif) peuvent se rencontrer et connaître l'ensemble des professionnelles.

Les réunions, les commissions et les ateliers sont des moyens de s'impliquer dans la vie de la structure puisque ces temps de rencontres et d'échanges nourrissent la réflexion commune sur les projets éducatifs et pédagogiques de la Balancelle.

4) Le bilan de fin d'année

Le bilan de fin d'année se prépare par un questionnaire proposé à tous les professionnelles et tous les parents.

Il se déroule en plusieurs temps avec un document préparatoire :

- une réunion pour les parents du bureau seuls,
- une réunion pour les professionnelles seules,
- une réunion de mise en commun parents du bureau (porte paroles de l'ensemble des parents) et directrices (porte paroles des professionnels de leur équipe) réunis.
- Les directrices retransmettent la synthèse à leur équipe lors d'une réunion.

Il a lieu avant les vacances d'été, c'est un état des lieux, sans recherche de solution.

Le bilan est le reflet de l'ensemble des parents et des professionnelles. Il est un support pour établir les réflexions et les projets de la journée de rentrée.

5) La journée de rentrée

La journée de rentrée reprend cette mise en commun du bilan et définit les grands axes de l'année à venir, pour améliorer les points à travailler. Elle a lieu juste après les vacances d'été avec un temps professionnels seuls et un temps en commun parents du bureau et professionnels.

Les parents et les professionnelles réfléchissent sur les moyens, les outils, pour améliorer la vie de la structure. C'est l'occasion pour chacun de donner son avis : dialogue, concertation, échanges, réflexion en groupe de travail sur les grandes orientations pédagogiques.

B - Parents gestionnaires

1) La vie du bureau

Chaque année les membres du bureau (très actifs dans la vie de la structure – gestionnaires et décisionnaires) sont renouvelés lors de l'Assemblée Générale annuelle et les « anciens » parents accompagnent les nouveaux pour assurer une continuité et faciliter la vie du bureau.

Les membres du bureau sont bénévoles et choisissent leur action en fonction de leurs moyens (temps, compétences...). Le bureau est ouvert à toute personne adhérente à l'association possédant un peu de temps et désireuse de participer à la vie de la structure (prise en charge d'un dossier particulier, prise de décisions...). Le bureau est volontairement élargi à des parents conseils : « anciens » parents du bureau dont la présence permet la transmission des valeurs et l'organisation de la structure d'accueil.

2) Les relations avec les partenaires

Les parents gestionnaires sont les représentants institutionnels ; cette représentation se fait en général en binôme avec la directrice.

VII – Concilier vie familiale, professionnelle et sociale

La Balancelle propose plusieurs solutions aux parents désireux de confier leur enfant : un accueil en collectivité qu'il soit régulier ou occasionnel au jardin d'enfants éducatif ou en multi accueil ou encore en crèche familiale (les 3 services de la Balancelle) voire également en accueil mixte. La solution qui paraîtra la plus appropriée à l'enfant et sa famille sera envisagée et proposée en fonction des places disponibles. Dans le cas où la Balancelle ne peut répondre positivement à une demande d'accueil, la famille sera orientée vers une autre structure d'accueil (ex : le Relais d'assistantes maternelles). Des accueils spécifiques peuvent être envisagés (urgence, dépannage...).

Confier son enfant au jardin d'enfants éducatif permet aux parents et aux enfants d'avoir leur activité propre, séparément. Pendant les permanences, le parent peut être avec son enfant et aussi le voir évoluer en collectivité.

Participer au fonctionnement de la structure c'est sortir du vase clos de la maison et porter un regard différent sur la cité, la société. C'est créer des liens sociaux. Cela permet aux parents d'être plus acteurs dans la vie associative de la commune (ex : certains parents se sont investis ensuite au bureau de la Maison des Jeunes et de la Culture, fédération de parents d'élèves, etc).

Les parents tout en conservant une activité d'adulte peuvent ainsi faire profiter leur enfant d'un apprentissage de la collectivité qui respecte leur rythme, leur fait découvrir de nouveaux lieux, leur permet de créer des liens avec d'autres enfants.

VIII – L'accueil de la diversité

A – Prise en compte des situations individuelles de chaque famille

L'inscription est un moment privilégié d'échanges pour une bonne connaissance mutuelle, ce temps est nécessaire pour tenter de connaître aussi bien le parent que l'enfant mais aussi cerner au mieux les attentes et les besoins de cette nouvelle famille.

Un temps d'adaptation variable est prévu pour le parent et son enfant afin de prendre en compte les besoins de ce dernier, d'apprendre à le connaître et permettre ainsi à chacun d'être en confiance. C'est de préférence, toujours le même professionnel qui dialogue avec les parents et prend en charge l'enfant pendant l'adaptation. C'est ce même professionnel qui transmettra à l'équipe ce qui est important pour l'accueil de l'enfant.

Lors du premier temps d'adaptation, le professionnel remplit avec le parent une fiche « doudou » (habitude de l'enfant à la date d'arrivée concernant le sommeil, l'alimentation, les doudous, les comportements de l'enfant...).

Il peut arriver que les familles soient face à un imprévu et souhaitent une place d'accueil d'urgence. Dans ce cas, tout sera mis en œuvre pour trouver une solution avec les parents, dans la mesure du possible.

Les permanences et les réunions mensuelles sont des moments qui permettent à chacun de s'exprimer. Les professionnels et membres du bureau écoutent et peuvent prendre en compte les idées, les demandes, les envies, la disponibilité de chacun dans une optique collective.

B – L'accueil du handicap ou de la maladie chronique

Le Jardin d'enfants éducatif peut accueillir des enfants et des parents « différents » porteurs de handicaps ou de quelques difficultés momentanées.

Cet accueil est complexe, reste individualisé et adapté selon les cas, mais pas marginalisé. L'enfant ou le parent est accueilli comme les autres et participe à la collectivité selon ses moyens.

- permanence pour les parents,
- activité collective pour les enfants

Parent et professionnels ont réfléchi ensemble sur cet accueil :

- par le biais d'information, de soirée à thème, avec un intervenant,
- par un travail de collaboration avec d'autres équipes (kiné, CMP, ASE, PMI).

- avec l'aide de la cellule ressource « petite enfance et handicap » de l'ACEPP 38,
- d'une formation sur site pour les professionnels sur l'accueil des enfants porteurs de handicap

Des outils peuvent être mis en place :

Un travail d'observation de l'enfant pendant les temps d'accueil

- pour « apprendre à le connaître »
- pour avoir du recul,
- pour avoir des éléments objectifs,
- pour se donner des outils, afin de transmettre

La communication et l'échange avec la famille

- pour connaître leur pratique et leur désir,
- pour aller ensemble dans le même sens,
- pour créer du lien si besoin avec la PMI et l'école...

Réfléchir ensemble sur l'accompagnement de l'enfant :

- en supervision, en réunion d'équipe, par le professionnel en début de permanence : savoir quelle attitude adopter.
- des formations peuvent être envisagées par les professionnels

Guider les parents de permanence

- gérer leurs questions et leurs réactions,
- savoir mettre des mots sur cette différence,
- expliquer nos pratiques éducatives,
- dédramatiser sans nier,
- guider les parents vers une attitude cohérente avec notre projet, pour un travail dans la complémentarité et la confiance.

IX – Organiser le travail de l'équipe professionnelle

Pour que l'Association la Balancelle soit organisée au mieux, il s'avère nécessaire de distinguer l'équipe administrative de celle de l'équipe de direction et de l'équipe pédagogique, chacune ayant un rôle et des missions qui lui sont propres tout en étant très liés.

A – L'équipe administrative

L'équipe administrative s'occupe de la gestion des trois services de la Balancelle (Jardin d'enfants éducatif, multi accueil et crèche familiale).

Elle se compose de :

- une directrice
- une comptable
- une assistante de gestion

B – L'équipe de direction

L'équipe de direction réunit la directrice et les directrices adjointes de chaque service. Les directrices se réunissent une fois par semaine pour échanger sur l'organisation du travail de manière générale, pour s'informer mutuellement sur les actions réalisées dans chacun des services et réfléchir sur les éventuels dysfonctionnements qui nécessitent des solutions immédiates ou une concertation avec les membres du bureau. Ceci afin d'améliorer sans cesse le fonctionnement de la Balancelle et de ces différents services.

La directrice et les directrices adjointes feront ensuite le lien avec les parents du bureau lors d'un comité de direction à raison d'une rencontre par mois. Puis la directrice rencontrera à nouveau les parents pour prendre les décisions nécessaires et finales, lors d'un bureau. Pour chaque rencontre, un compte rendu est réalisé et transmis aux différents services.

Les directrices adjointes ont également la possibilité de rencontrer les 2 vices-présidentes de leur

service respectif à raison d'une fois par trimestre environ, si nécessaire.

C – L'équipe pédagogique

La directrice adjointe et son équipe pédagogique s'organisent directement autour de l'accueil des enfants et de leurs parents.

Pour que cet accueil soit le plus adapté possible et pour améliorer le quotidien du jardin d'enfants éducatif, il a été mis en place des réunions, des temps de rencontres :

Les réunions d'équipe

Celles-ci sont nécessaires au bon fonctionnement de la coopération parents, professionnels, même si elles n'ont lieu qu'avec les professionnels.

Elles ont lieu une fois par semaine. Les professionnels se regroupent pendant une heure pour aborder des points liés au fonctionnement, à l'organisation des activités et échanger sur leurs difficultés avec un enfant, ou le fonctionnement d'équipe.

Les supervisions (ou analyse de la pratique)

Elles ont lieu une fois par mois, pendant 2 heures en présence d'un intervenant extérieur. Les professionnelles travaillent sur la pratique, en apportant bien souvent une situation concrète d'enfants dans la structure ou sur l'organisation d'un moment précis de la journée. L'intervenant guide la réflexion de l'équipe, avec un regard extérieur et des compétences différentes ou spécifiques. Le partage du ressenti de chacun aide à construire une cohérence d'ensemble.

L'entretien annuel individuel

Chaque professionnel bénéficie d'un entretien annuel avec un parent gestionnaire et la directrice adjointe. Ceci dans le but de faire un bilan individuel de l'année écoulée, d'évaluer les points positifs ou à améliorer de son travail et de se fixer des objectifs pour l'année suivante.

Les réunions/conférences

La participation d'un intervenant extérieur autour d'un thème, parfois choisit en commun avec les partenaires comme l'Association Intercommunale Petite Enfance (A.I.P.E.), permet d'informer les parents et les professionnelles ainsi que de réfléchir ensemble sur un sujet en particulier.

La formation

La formation participe à la fois à la motivation des professionnelles et à l'amélioration du service de la Balancelle. A ce titre elle est encouragée par le bureau qui propose :

- une formation collective pour toute l'équipe professionnelle, en associant éventuellement les parents du bureau
- une formation individuelle une fois tous les deux ou trois ans.

Par ailleurs, une formation secourisme (formation de base ou recyclage) est proposée chaque année à tous les membres de l'équipe professionnelle ainsi qu'à tous les parents adhérents.

Conclusion

Le jardin d'enfants éducatif est un lieu d'ouverture vers l'extérieur, de socialisation, de découvertes, d'échanges...

Il est un projet sans cesse en évolution au service de la petite enfance mais aussi un projet en chemin, avec le multi accueil, la crèche familiale, pour répondre aux besoins des enfants et des parents.

Il est également un projet en construction avec les partenaires pour le développement du pôle petite enfance à Moirans